Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-DCM1218092026-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026

Le dix-huit septembre deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la salle communale « 16, rue de Saint Christophe » après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :
Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire – Madame DURAND Marina, première adjointe -Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Madame PRÉVOST Sabrina, troisième adjointe – Monsieur ROLLO Jean-François – Monsieur MARTIN Philippe – Madame PELÉ Christèle – Monsieur FERRON Freddy – Madame SOUBELET Valérie – Monsieur RODRIGUEZ Emmanuel – Madame LE COZ Christelle, membres du conseil municipal.

Etait absent :

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Secrétaire de séance : Monsieur BERHAULT Yves

Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026
Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 est adopté par 11 voix pour

ORDRE DU JOUR

1° - Désignation élu.e référent.e sécurité routière
2° - Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation TVLH
3° - Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie SDE35
4° - Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée – OGEC Saint Louis Saint Joseph de Taillis - Christophe des Bois
5° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1– Lot n°3 - Démolitions Gros Œuvre
6° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°8 – Menuiseries extérieures
7° - Travaux de réhabilitation de la marie et de l'atelier communal – avenant n°2 – Lot n°3 – Démolitions Gros oeuvre
8° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 – Lot n°10 - Peintures sols souples
9° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°8 - Cloisons isolation intérieure
10° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenant n°1 - Lot n°9 - Menuiseries intérieures - Escalier bois
11° - Demandes de subventions
12° - Transfert de la compétence « éclairage public » au SDE35
13° - Création d'un poste de secrétaire générale
14° - Mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP)
15° - Mise à jour du tableau des effectifs
16° - Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire propose que soit retirée de l'ordre du jour la question numéro 7 - Travaux de réhabilitation de la marie et de l'atelier communal – avenant n°2 – Lot n°3 – Démolitions - gros oeuvre
Par 11 voix pour, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire aux fins demandées.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260918-DCM1218092026-DE

12° - Transfert de la compétence « éclairage public » au SDE 35

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la Commune de Montreuil des Landes a transféré sa compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Energie 35.

Elle donne lecture du courrier du SDE 35 afin de présenter les principales évolutions engagées par le SDE 35 pour cette compétence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 11 voix pour, décide de maintenir le transfert au SDE 35 de la compétence éclairage public.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le 22 septembre 2026

Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT

MAIRIE DE MONTREUIL-DES-LANDES 35

Le secrétaire de séance,

Yves BERHAULT